

## L'ORGANISATION DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS : les échanges



- Le système de sécurité social est déficitaire.



- Il est observé des abus de la part de certains actifs et de la complaisance de certains médecins au sujet des arrêts maladies. Une réflexion doit être menée car il n'appartient pas à l'assurance maladie de prendre en charge les frustrations professionnelles de certaines personnes.



- Une sensibilisation des médecins doit être faite.



- Il faut accompagner le changement de mentalité de certains salariés qui pensent que parce qu'ils cotisent ils peuvent se mettre en arrêt maladie. Cet aspect rejoint l'éducation à la citoyenneté.



- Peut-on réellement parler de rentabilité des services publics ?



- Pour une meilleure compréhension et une meilleure gestion du système de sécurité sociale il est important d'informer les citoyens des coûts réels des soins dont ils bénéficient.



- Le déficit de la sécurité sociale n'est pas uniquement le fait des bénéficiaires. Il ne faut pas faire culpabiliser les citoyens.



- Pour information, la sécurité sociale est pour la première fois depuis longtemps en équilibre.



- Il n'est pas inintéressant de faire la comparaison avec les systèmes de santé des autres pays pour prendre conscience de la chance d'avoir notre système.



- La sécurité sociale est quasiment à l'équilibre mais à quel prix ? Il a été nécessaire de diminuer les prestations et d'augmenter les cotisations. Les groupes pharmaceutiques quant à eux continuent de faire des profits importants sans contribuer. Il faut renverser cette situation.



- Avoir un jour de carence lorsqu'on est malade ce n'est pas normal. Sous prétexte qu'il y a certains abus, les personnes qui sont réellement malades sont pénalisées et stigmatisées.



- Pour réduire le gaspillage des médicaments il serait judicieux de distribuer les traitements en fonction du nombre de jours prescrits par le médecin.



- Pour l'organisation de l'Etat il serait bon de s'inspirer du référendum de 1969 proposant la régionalisation et la fusion du Sénat et du Conseil Economique et Social pour obtenir une chambre haute plus au contact des citoyens.



- Peut-on gérer l'Etat comme une entreprise ?
- L'Etat est le premier à ne pas respecter les lois du travail qu'il impose au domaine privé notamment en ce qui concerne le recours aux CDD et aux contractuels.



- En ce qui concerne la sécurité sociale il serait intéressant de réaliser une analyse des types et des montants des postes importants de remboursement.



- Afin d'améliorer la qualité du service public et pour faciliter les procédures administratives des usagers il faut penser à généraliser l'installation des guichets uniques d'information. Ce guichet sera en charge de rediriger les administrés au bon service. Cela pourrait se concevoir soit par l'intermédiaire de l'Internet, de manière physique en mairie ou encore au niveau intercommunal.



- L'organisation actuelle de l'Etat est une organisation très jacobine.
- Il faut favoriser les services déconcentrés et territoriaux notamment en zone rurale pour plus de proximité.
- Il est également nécessaire de valoriser l'action des fonctionnaires.

# Le grand débat national



- Le terme service public sous-entend « être au service du public ». Aujourd'hui on parle de rentabilité. Certains services publics mettent d'ailleurs en place des services téléphoniques tarifés. C'est inconcevable.



- Les démarches parfois complexes et parfois contradictoires en viennent à décourager certains usagers.
- Il est nécessaire de simplifier certaines procédures.



- L'accès à la justice est primordial. Pour autant, le système de justice français est engorgé. Aujourd'hui obtenir justice est extrêmement long et coûteux.
- Le système français a tendance à donner une « prime au mensonge » en ne le pénalisant pas.



- L'Etat doit imposer à certaines entreprises des prestations de service public, comme par exemple l'implantation de distributeurs automatiques de billets dans les zones rurales.



- Il faut arrêter de supprimer des postes dans la fonction publique, il est même nécessaire recruter.



- C'est le même constat dans le domaine de l'éducation nationale. Il faut arrêter de supprimer des postes et des classes. Il faut plus d'enseignants et la possibilité de les remplacer.



- Le service de santé est en souffrance, il existe un mal-être dans les hôpitaux publics. Les conditions de travail s'aggravent et sont parfois déplorables. Non seulement il faut garder notre modèle mais l'améliorer avant qu'il ne soit trop tard.



- Les déserts médicaux occasionnent de la détresse dans les campagnes. On ne peut que se réjouir de la fin du numerus clausus prévu dans la loi santé.



- Un effort a été fait au niveau des écoles élémentaires, il faut faire de même pour les collèges et les lycées.
- Le terme élite n'est pas à proscrire à condition que tous les enfants puissent y avoir accès, ce qui est compliqué au collège et au lycée.



- C'est pourquoi il faut donner plus de moyens aux professeurs.



- Pourquoi y a-t-il des pharmacies de garde le week-end mais pas de cabinet médicaux d'astreinte ?

## LEGENDE :



Constat, remarque ou commentaire



Proposition ou idée



Question posée

## L'ORGANISATION DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS : la synthèse

On constate un attachement des participants aux services publics et une inquiétude quant à leur éventuelle dégradation.

C'est notamment le cas des services de santé, de justice et d'enseignements où il est nécessaire d'augmenter les moyens humains et financiers. La question se pose quant à la pertinence de la notion de rentabilité appliquée aux services publics.

L'assistance se félicite notamment de la qualité du modèle français de sécurité sociale. Aujourd'hui à l'équilibre, ce système reste néanmoins fragile. Des échanges ont eu lieu autour de la question des abus liés aux arrêts maladies :

- Faut-il les sanctionner ?



- N'y a-t-il pas un risque de stigmatisation des personnes malades ?

Le problème des déserts médicaux est évoqué. Pourquoi ne pas imposer des astreintes aux médecins dans les zones rurales.

Il est proposé de manière générale de :

- Imposer à certaines entreprises de rendre des services considérés comme relevant du service public ;
- Simplifier les procédures administratives ;
- Généraliser la mise en place des guichets uniques d'information ;
- Déconcentrer les services et privilégier la proximité avec les usagers.